



Listen to this article

Aujourd'hui, nous allons examiner un épisode de la vie de Daniel, qui est plus passionnant que n'importe quelle histoire de fiction et qui est rempli de leçons pour le chrétien — celui de la **FOSSE AUX LIONS**. À l'époque de cet événement, Daniel était un homme âgé qui avait été emmené en captivité à Babylone alors qu'il n'avait que 14 ans. Au fil des ans, il avait successivement occupé des postes élevés et importants dans ce royaume et dans les gouvernements successifs.

En étudiant le livre de Daniel, nous ne pouvons qu'admirer les rois des temps anciens. Quels que soient leurs autres défauts, nous constatons leur volonté de reconnaître et de récompenser le caractère et le mérite partout où ils se trouvaient. Cette disposition fait manifestement défaut chez les dirigeants modernes. Par exemple, si l'on se réfère aux normes actuelles, nous sommes surpris par l'impartialité avec laquelle Nebucadnetsar a traité ses captifs hébreux en sélectionnant Daniel et ses compagnons pour qu'ils reçoivent une éducation spéciale et accèdent à des postes de direction dans le royaume. Un président moderne agirait-il ainsi ? Choisirait-il de jeunes hommes parmi les prisonniers de guerre ennemis, les formerait-il et les élèverait-il à des postes gouvernementaux importants ? Je ne le pense pas. Ils ne seraient pas des citoyens. Ils seraient de la mauvaise race, de la mauvaise nationalité, de la mauvaise langue, de la mauvaise religion, de la mauvaise confession, de la mauvaise couleur, du mauvais parti politique ou d'un milieu douteux. Le caractère, les capacités et le mérite semblent maintenant être des considérations secondaires.

Nous sommes donc surpris que Nebucadnetsar ait tant honoré Daniel pour son interprétation d'un songe. Nous sommes surpris qu'il ait reconnu et respecté l'intégrité de Shadrac, Méshac et Abed-Nego, et qu'il les ait promus dans l'empire. Nous sommes surpris que Belshatsar ne se soit pas offusqué de l'interprétation de Daniel de l'écriture sur le mur, alors même qu'elle lui était défavorable, mais qu'il ait au contraire honoré et récompensé Daniel pour ses paroles fidèles, simples et franches. Et nous sommes encore plus surpris que le roi Darius des Mèdes et des Perses, après avoir conquis Babylone, n'ait pas mis à

mort tous les dirigeants de Babylone, y compris Daniel. Darius les a apparemment tous épargnés, hormis le roi Belshatsar, et a donné à Daniel une position encore plus élevée dans l'empire. Ses compétences ont été rapidement reconnues et utilisées. Par contre, un président moderne et éclairé choisit toujours un cabinet entièrement nouveau lorsqu'il prend ses fonctions.

À l'époque de notre leçon, le nouvel empire universel des Mèdes et des Perses était au pouvoir et était divisé en cent vingt provinces dirigées par cent vingt satrapes (intendants) ou gouverneurs. Au-dessus de ces gouverneurs se trouvaient trois présidents (surintendants) ; au-dessus des trois présidents se trouvait le roi Darius ; et au-dessus de lui, en tant qu'empereur en chef, se trouvait Cyrus. Daniel était l'un des trois présidents, mais il était le premier en grade, placé ainsi en raison de son intégrité et de ses capacités reconnues. Le récit en Daniel 6 : 1-3 dit : *« Il plut à Darius d'établir sur le royaume cent vingt satrapes, pour qu'ils fussent dans tout le royaume ; et au-dessus d'eux, trois présidents, dont Daniel était l'un, pour que ces satrapes leur rendissent compte, et que le roi ne souffrît aucun dommage. Et ce Daniel surpassa les présidents et les satrapes, parce qu'il y avait en lui un esprit extraordinaire ; et le roi pensa à l'établir sur tout le royaume. »*

La nature humaine étant ce qu'elle est, nous pouvons immédiatement nous rendre compte que cette préférence accordée à Daniel allait causer des difficultés. Des jalousies et des envies se manifesteraient, aggravées par le fait que Daniel était Juif, une race méprisée. Mais il y avait aussi d'autres raisons pour lesquelles les gouverneurs en voulaient à Daniel. C'était son honnêteté et son intégrité sans faille. D'après ce que nous savons des gouvernements de l'Orient, passés et présents, ils ont été (et sont) pleins de malhonnêteté - ce que nous appelons aujourd'hui « la corruption ». C'était un mode de vie chez eux. Les fonctionnaires s'attendaient à recevoir des pots-de-vin et à s'enrichir grâce à leur fonction. Mais Darius avait sagement fait en sorte que les comptes de ses gouverneurs soient rendus par l'intermédiaire de Daniel, afin que le roi ne subisse aucune perte. Ainsi, Daniel était en mesure d'empêcher les détournements d'argent, les combines malhonnêtes et l'octroi d'appréciables droits et privilèges à des fins personnelles. Il empêchait le pillage des finances qu'ils considéraient comme étant leur droit. Cela provoqua de la frustration et de la colère.

Les cent vingt satrapes et les deux autres présidents se réunirent et décidèrent que « cet homme devait partir ». Ils devaient trouver une faute dans son service public qui garantirait

sa révocation. Il devait être humilié et discrédité. Après tout, lui aussi devait avoir des faiblesses et des défauts. Lui aussi devait être sensible aux pots-de-vin. Ils en étaient sûrs, car ils le jugeaient selon les critères de leur propre cœur. Sans doute essayèrent-ils de le corrompre avec de l'argent pour pouvoir prouver sa malhonnêteté et ainsi l'humilier. Peut-être même ont-ils essayé de le corrompre moralement. Mais tous leurs efforts échouèrent. Fidèle à Dieu et faisant toutes choses comme pour le Seigneur, ils ne purent lui trouver aucune faute. Ils ne pouvaient porter contre lui aucune véritable accusation, rapporter aucun délit. Mais ils le haïssaient encore. Ils le haïssaient sans raison, parce qu'il était honnête, sincère et vrai, et parce que l'éclat de son caractère discréditait le leur et leur faisait honte. Comme nous le lisons dans le récit de Daniel 6 : 4 : *« Alors les présidents et les satrapes cherchèrent à trouver dans [l'administration du] royaume quelque sujet d'accusation contre Daniel ; et ils ne pouvaient trouver aucun sujet d'accusation ni aucune faute, parce qu'il était fidèle, et aucun manquement ni aucune faute ne se trouva en lui. »* Mais pendant qu'ils épiaient Daniel, qu'ils surveillaient ses moindres faits et gestes, afin de le prendre en défaut, ils observèrent autre chose. Ils constatèrent la dévotion exceptionnelle de Daniel envers son Dieu.

La maison de Daniel, avec des appartements au rez-de-chaussée, avait une chambre à l'étage dont les fenêtres donnaient sur Jérusalem. Trois fois par jour, ils voyaient Daniel monter dans cette chambre, ouvrir grand les fenêtres, s'agenouiller face à Jérusalem et prier à haute voix, s'adressant au Dieu des Hébreux, le Dieu de ses pères, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, demandant la bénédiction et la direction de Dieu et Le remerciant pour ses faveurs. C'était la coutume immuable de Daniel. Il ne manquait jamais un jour. C'était une loi chez lui. Les gouverneurs et les présidents se concertèrent donc et formulèrent un plan d'action basé sur cette habitude de Daniel. Ils ne pouvaient trouver aucun autre moyen de le toucher. Maintenant, nous lisons le récit, en commençant par le 5<sup>ème</sup> verset (chapitre 6) : *« Et ces hommes dirent : Nous ne trouverons dans ce Daniel aucun sujet d'accusation, à moins que nous n'en trouvions contre lui à cause de la loi de son Dieu. Alors ces présidents et ces satrapes s'assemblèrent en foule auprès du roi, et lui parlèrent ainsi : Roi Darius, vis à jamais ! Tous les présidents du royaume, les préfets et les satrapes, les conseillers et les gouverneurs, ont tenu conseil ensemble pour établir un statut royal et mettre en vigueur une défense, [portant] que quiconque fera une demande à quelque dieu ou à quelque homme que ce soit, durant trente jours excepté à toi, ô roi, sera jeté dans la fosse aux lions. Maintenant, ô roi, établis la défense et signe l'écrit afin qu'il ne soit pas changé, selon la loi des Mèdes et des Perses, qui ne peut être abrogée. A cause de cela, le*

*roi Darius signa l'écrit et la défense. »*

Avons-nous remarqué qu'ils commencèrent leur discours au roi par un mensonge ? Oui, ils l'ont fait. Ils devaient le faire. Ils dirent au roi que « *tous les présidents du royaume* » étaient d'accord pour que le décret soit pris. Ce n'était pas vrai. Daniel n'avait pas donné son accord, et il était le premier des présidents. Il n'avait même pas été consulté. Et la raison pour laquelle ils ont dû raconter ce mensonge est évidente. S'ils ne l'avaient pas fait, Darius aurait certainement fait appel à Daniel, son principal conseiller, et lui aurait demandé son avis sur la loi avant de la signer. Mais le roi supposa qu'elle avait l'approbation de Daniel, et il signa le décret. Il est également intéressant de noter que les conspirateurs avaient rédigé le décret sous forme légale, prêt à être signé par le roi. Ils voulaient « le faire passer en toute hâte ». Peut-être s'étaient-ils arrangés pour que Daniel soit temporairement occupé ailleurs. Tout retard pouvait avoir pour conséquence de dévoiler leur plan.

Et, pour Darius, la loi avait un certain sens. Tous les grands rois de l'Antiquité se sont fait passer pour des dieux, ou, plus exactement, pour les grands prêtres et les représentants de leurs dieux. Cette touche de divinité leur conférait de la dignité et imprégnait leurs sujets d'une vénération superstitieuse et d'une crainte de désobéir aux lois du roi. Et dans le cas de Darius, comme Babylone venait d'être conquise, il était logique que ces nouveaux sujets apprennent à montrer une vénération appropriée pour leur nouveau roi. Ainsi, Darius considérait la loi comme une mesure d'État pour le bien de l'empire. Et, bien sûr, cela flattait sa vanité. Il n'a pas pensé un seul instant à ce qui pourrait en résulter pour Daniel. Pas un seul instant il n'a soupçonné que ses conseillers cherchaient à le piéger et à mettre à mort légalement son dirigeant le plus fidèle.

Daniel a probablement découvert le décret dans le cadre de ses fonctions officielles. En tant que premier président et chef de l'exécutif, toute nouvelle loi devait être systématiquement portée à son attention. Lorsqu'il a vu le décret, il a immédiatement compris son but et a été consterné par la haine ainsi manifestée par ses collègues. Et quelle fut sa réaction ? Il s'est empressé de porter l'affaire devant le Seigneur ! Nous lisons dans le 10<sup>ème</sup> verset : « *Or Daniel, quand il sut que l'écrit était signé, entra dans sa maison ; et ses fenêtres étant ouvertes dans sa chambre haute du côté de Jérusalem, il s'agenouillait sur ses genoux trois fois le jour, et priait, et rendait grâce devant son Dieu, comme il l'avait fait auparavant.* » Pourquoi devait-il faire exactement cela ? Il aurait pu se dire, en toute

logique : « La prière est une affaire privée entre le Seigneur et moi. Au vu du décret, je n'ai plus qu'à fermer la porte et les fenêtres ». Mais il n'a pas raisonné ainsi.

Tout d'abord, on pourrait se demander pourquoi Daniel avait pris l'habitude d'adorer d'une manière aussi publique, une manière si différente de celle que notre Seigneur Jésus nous a prescrite en Matthieu 6 : 6, en disant : « *Mais toi, quand tu pries, entre dans ton cabinet [ou ta chambre], et ayant fermé ta porte, prie ton Père qui [demeure] dans le secret ; et ton Père qui voit dans le secret te récompensera ouvertement* ».

Il y avait une très bonne raison à cela. Daniel se trouvait parmi des idolâtres, dont chacun adorait publiquement l'image de son dieu. Et Daniel était regardé comme un exemple des captifs hébreux à Babylone. Les Hébreux n'avaient pas d'image de leur Dieu. Ainsi, pour Daniel, adorer en secret aurait été mal compris, signifiant qu'il n'adorait pas du tout et, dans ces circonstances, cela aurait constitué une marque de mépris envers le vrai Dieu. Il a donc adoré ouvertement, le visage tourné vers Jérusalem, la ville typique de Dieu, le grand Roi de l'univers, et vers le Temple, la demeure typique de Dieu. Ainsi, trois fois par jour, il confessait le seul vrai Dieu devant les différentes nationalités de Babylone. Et ce faisant, il était aussi une source d'inspiration pour son propre peuple, les Juifs captifs de Babylone, encourageant la fidélité à Dieu et à se séparer de l'idolâtrie.

C'étaient de solides raisons pour Daniel de rendre un culte au vu de tous, et changer cette habitude à cause de cette nouvelle loi aurait été un acte de lâcheté. L'idée d'agir ainsi ne traversa même pas l'esprit de Daniel. Il se rendit dans sa chambre haute, ouvrit grand les fenêtres, s'agenouilla, bien visible, face à Jérusalem, et pria à haute voix, s'adressant au Dieu d'Israël. Comme ses ennemis connaissaient bien son emploi du temps ! Un groupe représentatif était juste là, sous ses fenêtres, écoutant, pour être les témoins de la violation par Daniel du décret du roi. Nous lisons : « *Mais ces hommes s'assemblèrent en foule et trouvèrent Daniel qui priait et présentait sa supplication devant son Dieu* ». Dommage qu'ils n'aient pas eu de magnétophone ! Il aurait été merveilleux de savoir ce que Daniel a dit dans cette prière. Nous pouvons supposer qu'après avoir exposé son problème au Seigneur, et s'être remis complètement à la volonté du Seigneur, il priait pour la restauration d'Israël, se rappelant les gracieuses promesses de Dieu concernant la Terre Sainte vers laquelle il se tournait, qu'elle serait encore le centre de la terre entière et du peuple saint de Dieu, et que, finalement, à travers eux, les bénédictions divines s'étendraient à toute nation, tout peuple, toute tribu et toute langue.

Ayant obtenu les preuves dont ils avaient besoin, les ennemis de Daniel ne tardèrent pas à les rapporter au roi. Il est intéressant de noter que cette nouvelle loi n'a été invoquée que contre Daniel, alors qu'il devait y avoir de nombreux autres transgresseurs parmi les idolâtres de Babylone. Beaucoup s'inclinaient devant leurs statues uniquement par habitude et étaient coupables, mais seul Daniel fut cité. Nous rappelons maintenant le récit : « *Alors ils s'approchèrent et dirent devant le roi, touchant la défense du roi : N'as-tu pas signé une défense, [portant] que tout homme qui, durant trente jours, ferait une demande à quelque dieu ou à quelque homme que ce fût, excepté à toi, ô roi, serait jeté dans la fosse aux lions ? Le roi répondit et dit : La chose est certaine, selon la loi des Mèdes et des Perses, qui ne peut être abrogée. Alors ils répondirent et dirent devant le roi : Daniel, qui est d'entre les fils de la captivité de Juda, ne tient pas compte de toi, ô roi, ni de la défense que tu as signée, mais il fait sa requête trois fois par jour. Alors le roi, quand il entendit ces paroles, en fut fort affligé, et il pensa avec sollicitude à Daniel afin de le sauver, et jusqu'au coucher du soleil il s'efforça de le délivrer.* » - Daniel 6 : 12-14.

Le roi vit le piège dans lequel il avait été délibérément entraîné, dans le but précis de détruire son conseiller le plus digne de confiance et le plus estimé. La règle du royaume était qu'une sentence devait être exécutée avant le coucher du soleil le jour même où elle avait été prononcée, mais le roi essaya par tous les moyens de faire annuler ou suspendre la peine infligée à Daniel. D'ordinaire, lorsque les rois souhaitaient être libérés d'un décret, ils faisaient appel à leurs sages et à leurs magiciens, qui étaient généralement habiles à suggérer un moyen de sortir du dilemme par quelque artifice. Le roi leur demanda donc sincèrement conseil, leur faisant part de son désir de sauver Daniel de la fosse aux lions, en dépit de la loi qu'il avait édictée. Mais dans le cas présent, il y avait une coalition de tous les sages de Babylone contre Daniel, car nous lisons : « *Alors ces hommes s'assemblèrent en foule auprès du roi, et dirent au roi : Sache, ô roi, que c'est la loi des Mèdes et des Perses, qu'aucune défense ou statut que le roi a établi, ne peut être changé.* » (verset 15). Le roi déploya ses efforts jusqu'à la dernière minute, mais finalement, le soleil s'est couché et il ne pouvait plus différer davantage. La sentence devait maintenant être exécutée. Il appela Daniel et lui parla, lui racontant comment il avait été pris au piège et qu'il ne trouvait aucune issue. Puis il fit une déclaration très étrange pour un roi païen. Il dit : « *Ton Dieu que tu sers continuellement, lui, te sauvera.* » (verset 16). Comme cela a dû réchauffer le cœur de Daniel ! Daniel s'était déjà résigné à la volonté du Seigneur qui permettrait peut-être aux lions de le tuer. Après tout, il était depuis longtemps au service du Seigneur. Sa carrière devait peut-être prendre fin maintenant. Mais voilà que, par les lèvres d'un roi

païen, au moment où il en avait le plus besoin, il reçut un message d'assurance divine. Aujourd'hui, lorsqu'un juge prononce la sentence de mort, il dit : « Et que Dieu ait pitié de ton âme ». Mais cette déclaration de Darius était différente. Elle était positive. « *Ton Dieu ... te sauvera.* » Le récit dit : « *Alors le roi donna des ordres, et on amena Daniel, et on le jeta dans la fosse aux lions.* » - verset 16.

La fosse aux lions du roi Darius était une fosse creusée, semblable à celles que l'on trouve dans les zoos modernes, sauf qu'elle était recouverte d'une voûte en maçonnerie. Au sommet, il y avait un large trou par lequel les lions étaient nourris et d'où on pouvait les observer sans danger. Il y avait beaucoup de lions dans la fosse, peut-être cinquante, et tous étaient des spécimens exceptionnels, grands et forts, convenant à la ménagerie du roi. Puis nous lisons : « *Et une pierre fut apportée et mise sur l'ouverture de la fosse, et le roi la scella de son cachet et du cachet de ses grands, afin que l'intention à l'égard de Daniel ne fût pas changée.* » (verset 17). Je pense que ce sont les ennemis de Daniel qui ont insisté sur cette procédure de scellage, car, voyez-vous, il y avait un détail technique par lequel Daniel pouvait encore être sauvé. Comment ? La sanction était, simplement, qu'il soit jeté dans la fosse. Maintenant, supposons que le roi veuille le faire sortir immédiatement avant que les lions ne le dévorent ? Cela aurait fait échouer leur projet. Ils insistèrent donc pour que le sceau soit apposé ; ainsi, comme nous le lisons : « *Afin que l'intention à l'égard de Daniel ne fût pas changée.* » (verset 17). ILS VOULAIENT LE TUER.

Essayons maintenant de nous représenter ce qui s'est passé dans la fosse aux lions lorsque Daniel est tombé par l'ouverture. Supposons qu'Adam, alors qu'il était encore en Éden, soit entré dans une fosse aux lions. Lui auraient-ils fait du mal ? Bien sûr que non. Il était leur roi et leur bienfaiteur. Il avait le pouvoir sur eux. Il était leur maître. Ils auraient aimé sa visite. Je pense donc qu'il est très probable que Dieu ait doté son serviteur Daniel de cet attribut de l'homme parfait — celui de dominer les bêtes sauvages. Si ce fut le cas, ces énormes chats ont dû venir à lui en ronronnant de plaisir ! Ils ont dû se rouler par terre, jouant à ses pieds comme des chatons. Daniel a immédiatement compris que quelque chose de très inhabituel se passait, que l'ange du Seigneur était présent avec lui. Et Daniel a dû, à ce moment-là, élever la voix pour remercier Dieu. Puis, plus tard, nous pouvons imaginer que Daniel s'est endormi, la tête posée sur le flanc d'un mangeur d'hommes, les pieds réchauffés contre le dos d'un autre, et bercé par le doux ronronnement de tous ces animaux !

Il est tout à l'honneur du roi de n'avoir pu ni manger ni dormir cette nuit-là, car il s'inquiétait pour Daniel. Il se leva tôt le matin et se rendit en hâte à la fosse aux lions. Maintenant nous lisons dans le récit : « *Et comme il approchait de la fosse, il cria à Daniel d'une voix triste. Le roi prit la parole et dit à Daniel : Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu, que tu sers continuellement, a-t-il pu te délivrer des lions ? Alors Daniel parla au roi : O roi, vis à jamais ! Mon Dieu a envoyé son ange et a fermé la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal, parce que devant lui l'innocence s'est trouvée en moi, et devant toi non plus, ô roi, je n'ai rien fait de mal. Alors le roi fut très joyeux et dit qu'on tirât Daniel de la fosse, et Daniel fut tiré de la fosse, et aucun mal ne fut trouvé sur lui, parce qu'il s'était confié en son Dieu.* » - Daniel 6 : 20-23.

Daniel était libre maintenant. La sentence avait été exécutée, et il n'avait pas été blessé. Mais leur haine envers Daniel était si grande que ses ennemis ne voulurent pas abandonner, même à ce moment-là. Josèphe nous raconte une chose intéressante tirée de la tradition, qui est peut-être vraie. Il raconte que lorsque Daniel fut délivré de la fosse aux lions, les conspirateurs voulurent l'y jeter à nouveau, prétendant que quelqu'un avait nourri les lions avant qu'il n'y soit jeté pour la première fois, et qu'ils n'avaient pas fait de mal à Daniel parce qu'ils n'avaient pas faim. Cela donna au roi l'occasion qu'il souhaitait. Il leur en voulait amèrement d'avoir rusé en l'utilisant contre son fonctionnaire le plus loyal et le plus digne de confiance. Il leur dit donc : « Très bien, si les lions n'ont pas faim, ils ne vous feront pas de mal non plus », et il les fit tous jeter dans la fosse ! Maintenant, c'était une autre histoire. Lorsque les ennemis de Daniel y sont tombés, l'un après l'autre, ils n'ont même pas touché le sol vivants. Les lions bondirent et, à grands coups féroces de leurs pattes puissantes, brisèrent leurs os en morceaux, puis les dévorèrent.

Les autres versets du chapitre montrent quel puissant témoignage pour le vrai Dieu a été donné au monde entier par cet événement dans la vie de Daniel. Le roi Darius a écrit un « tract ». Oui, il l'a vraiment fait ! Nous lisons : « *Alors le roi Darius écrivit : A tous les peuples, peuplades et langues, qui habitent sur toute la terre : QUE VOTRE PAIX SOIT MULTIPLIÉE. ! De par moi l'ordre est donné que, dans tous les gouvernements de mon royaume, on tremble devant le Dieu de Daniel et on le craigne ; car il est le Dieu vivant et il subsiste à jamais...* » (versets 25 et 26). Puis il écrivit quelque chose qui montre que Daniel lui avait parlé du futur royaume messianique de Dieu, et que Darius y croyait. Il dit, dans sa lettre au monde entier : « *Et son royaume est [un royaume] qui ne sera pas détruit, et sa domination [durera] jusqu'à la fin. Il sauve et il délivre, et il opère des signes et des*



*prodiges dans les cieux et sur la terre ; c'est lui qui a sauvé Daniel de la puissance des lions.* » (versets 26 et 27). Ce « tract » a eu une très grande diffusion, n'est-ce pas ? Et il a été traduit dans toutes les langues du monde. Vous voyez donc que les diffusions mondiales de la Vérité ne sont pas entièrement nouvelles. Le récit se termine par l'information suivante : « *Et ce Daniel prospéra pendant le règne de Darius et pendant le règne de Cyrus, le Perse.* » - verset 28.

Revenons maintenant en arrière et considérons certaines des précieuses leçons que nous enseigne cette expérience édifiante de Daniel. Le fait que le juste Daniel ait été haï par ses collègues injustes, nous rappelle le témoignage de l'Apôtre en 2 Timothée 3 : 12 : « *Et tous ceux aussi qui veulent vivre pieusement dans le Christ Jésus, seront persécutés* ». Et les paroles de notre Seigneur en Jean 15 : 19 : « *Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait sien ; mais parce que vous n'êtes pas du monde, mais que moi je vous ai choisis du monde, à cause de cela le monde vous hait* ». Les hommes mauvais détestent la compagnie de ceux qui ont le cœur pur parce que cela les condamne continuellement. Quelqu'un a dit avec justesse : « Celui qui fait du bien, qui est fidèle et vrai, alors que d'autres sont malhonnêtes et faux, doit s'attendre à être combattu et haï. On s'efforcera de porter atteinte à son caractère, de le traîner dans la boue et de lui faire croire qu'il n'est pas meilleur que ceux qui l'attaquent. L'envie est plus acérée que la dent du serpent et plus mortelle que le poison de l'aspic. ». Ceci a été illustré dans le cas de notre Seigneur. Marc 15 : 10 nous dit que c'est par envie que les Juifs L'ont livré pour être crucifié ; et Jésus disait en Jean 15 : 25, qu'Il était « *haï sans cause* ». C'est exactement ce que Daniel a vécu.

L'envie et la haine sont décrites dans la Parole de Dieu comme des œuvres de la chair et du diable ; extrêmement mauvaises et contraires à tout ce qui est bon, juste et approuvé par le Seigneur. L'envie doit être déracinée de nos cœurs, si nous voulons un jour faire partie de la classe du Royaume. L'esprit d'envie et de haine ne peut pas demeurer dans le cœur où réside l'esprit du Seigneur. Les deux sont opposés en tous points. Vous avez soit l'un, soit l'autre — vous ne pouvez pas avoir les deux. L'esprit du Seigneur est l'esprit d'amour, qui ne pense pas au mal, n'est pas envieux, n'a pas de haine. - 1 Corinthiens 13 : 4-6.

Pour mettre en œuvre leur plan visant à détruire le fidèle Daniel, ses ennemis utilisèrent la flatterie sur le roi Darius. En effet, ils dirent : « Tu es l'homme le plus merveilleux du monde. Tu es un véritable dieu. Que personne ne demande rien à tout autre dieu ou à un autre homme, sauf à toi, ô roi ! ». La flatterie est une chose insidieuse, souvent utilisée par

le diable pour la destruction du peuple du Seigneur. À ce propos, considérons un évènement du 14<sup>ème</sup> chapitre des Actes des Apôtres. Paul et Barnabas se rendirent ensemble à Lystre, et Paul commença à y prêcher. Dans l'auditoire se trouvait un homme infirme de naissance, incurable, qui ne s'était jamais tenu sur ses pieds, ni n'avait jamais marché. Pendant que Paul prêchait Christ, cet homme prêtait une profonde attention soutenue. Il semblait manger chaque mot. Remarquant sa foi, Paul s'arrêta et, le désignant, lui dit d'une voix forte : « *Lève-toi droit sur tes pieds !* » (verset 10). L'homme s'exécuta immédiatement, marcha et sauta même. Les idolâtres qui composaient l'assistance furent étonnés du miracle. « *... les dieux, s'étant faits semblables aux hommes, sont descendus vers nous* » (verset 11), crièrent-ils. Selon leur tradition, les dieux, Jupiter et Mercure, qu'ils vénéraient, avaient visité Lystre bien des années auparavant, sous la forme d'hommes. Dans la mythologie, Jupiter était le dieu suprême du ciel, et Mercure était le dieu de l'éloquence, le héraut de Jupiter. D'ailleurs, une statue de Jupiter avait été érigée à la porte de la ville. Ainsi, comme Barnabas était le plus grand des deux, ils conclurent qu'il était Jupiter ; et comme Paul était l'orateur, ils le prirent pour Mercure. Ils répandirent la nouvelle avec enthousiasme et une grande foule se rassembla. Bientôt, le grand prêtre de Jupiter apparut, avec des bœufs et d'autres accessoires, prêt à conduire le peuple à offrir un culte et un sacrifice à Barnabas et à Paul. Les gens se pressèrent autour d'eux et se prosternèrent devant eux en criant de joie et de louange.

Paul aurait pu être affecté par cette flatterie. Il aurait pu se dire : « Pourquoi ne pas les laisser, pour l'instant, penser que nous sommes des dieux. Quel mal y aurait-il à cela ? En fait, ils nous écouteront, et respecteront d'autant plus notre message. Et dans un sens, nous sommes des dieux ! N'est-il pas écrit dans le Psaume 82 : 6 : « *Moi, j'ai dit : Vous êtes des dieux, et vous êtes tous fils du Très-haut* » ? Et notre Seigneur Jésus Lui-même a cité cette Écriture en Jean 10 : 34. Mais de telles pensées ont-elles traversé l'esprit de Paul ? Lisons le récit en Actes 14 : 12-15 : « *Et ils appelaient Barnabas Jupiter, et Paul Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole. Et le sacrificateur du Jupiter qui était devant la ville, ayant amené des taureaux et des couronnes jusqu'aux portes, voulaient sacrifier avec les foules. Mais les apôtres, Barnabas et Paul, l'ayant appris, déchirèrent leurs vêtements et s'élançèrent dans la foule, s'écriant et disant : Hommes, pourquoi faites-vous ces choses ? Nous sommes, nous aussi, des hommes ayant les mêmes passions que vous ; et nous vous annonçons que de ces choses vaines vous vous tourniez vers le Dieu vivant, qui a fait le ciel, et la terre, et la mer, et toutes les choses qui y sont* ». Le peuple du Seigneur peut tirer une leçon importante de cet évènement, en particulier ceux qui sont, dans une certaine mesure,

éminents en tant que représentants et enseignants de la Vérité. La Vérité elle-même, telle que le Seigneur nous l'a révélée, est si merveilleuse, si brillante, qu'elle renvoie naturellement une partie de son éclat sur ceux qui la représentent. Cela amène les hommes à s'émerveiller et à dire, comme ils l'ont dit de Jésus : « *D'où viennent à celui-ci cette sagesse et ces miracles ?* » (Matthieu 13 : 54). Dans certains cas, cela peut conduire à une déférence indue envers ces personnes, à une attribution d'honneur indue, à une soumission qu'il ne serait pas approprié de leur accorder. « *Un seul est votre conducteur, [le Christ] ; et vous êtes tous frères.* » (Matthieu 23 : 8). Quiconque est soumis à cette épreuve devrait désavouer et refuser les honneurs indus, aussi promptement et énergiquement que Paul et Barnabas l'ont fait, et ne pas se laisser influencer par la flatterie, ne pas l'accepter, ni tenter de justifier qu'elle peut être tournée à la gloire du Seigneur. Et, plus important encore, les amis ne doivent pas soumettre leurs enseignants et leurs dirigeants à de telles tentations. Il existe un respect tout à fait approprié pour les anciens, comme cela est exposé en 1 Timothée 5 : 17, 18. Tout le monde a besoin parfois d'encouragements sincères et de réconfort. Mais les honneurs indus et les flatteries hypocrites doivent être évités car ce sont des instruments du diable qui peuvent développer l'orgueil et la vanité et détruire la nouvelle créature.

Lorsque Daniel apprit que le roi Darius avait signé le décret destiné à le tuer, il a pu ressentir momentanément un sentiment de peur. Après tout, il était humain. Mais je suis sûr qu'il n'était pas terrifié comme Belshatsar le fut lorsqu'il vit la main mystérieuse qui écrivait sur le mur. Il fut vraiment effrayé. Il est écrit à son propos en Daniel 5 : 6 que « *les liens de ses reins se délièrent, et ses genoux se heurtèrent l'un contre l'autre* ». Quelqu'un a donné ce conseil : « Si tes genoux s'entrechoquent, agenouille-toi ». Daniel n'a pas perdu de temps pour aller prier le Seigneur, même si, ce faisant, il a donné à ses ennemis la preuve dont ils avaient besoin contre lui. Notre leçon est que nous ne devrions jamais permettre à quoi que ce soit de nous éloigner du trône de la grâce. La prière doit devenir une habitude bien ancrée chez nous, comme elle l'était chez Daniel ; une parenthèse fréquente et pleine de joie, où nous parlons à notre Père céleste, partageant avec Lui nos joies et nos peines ; les fenêtres de notre cœur ouvertes vers Sion, la Jérusalem céleste ; nos espérances centrées sur le Royaume de Dieu, auquel nous aspirons.

Lorsque Daniel est tombé dans la fosse aux lions, il était pleinement consentant à mourir. Mais il n'eut aucun mal. Quant à nous, nos pires craintes ne se concrétisent souvent jamais. Quelle perte de temps que de s'inquiéter, quand on a confié une affaire au Seigneur ! Un

vieux dicton dit : « La peur a frappé à la porte. La foi a répondu. Il n'y avait personne ! » Dieu est capable de nous délivrer de tout mal. S'Il permet que le mal s'abatte sur nous, il sera supervisé pour notre bien. Il l'a promis. La foi peut Lui faire fermement confiance, quoi qu'il arrive.

Peu d'entre le peuple du Seigneur ont été jetés dans des fosses aux lions. Pourtant, un bon nombre d'entre eux ont parfois vécu des expériences qui y ressemblent fortement. Par exemple, Paul, en racontant ses expériences, mentionne nombre de périls ; puis, en 2 Corinthiens 11 : 26, il atteint le comble en spécifiant des « *périls parmi les faux frères* ». Il est possible que la bouche des hommes nous fasse plus de mal que la gueule des lions. L'apôtre Jacques le souligne dans Jacques 3 : 5-10 : « *Voici, un petit feu, quelle grande forêt allume-t-il ! Et la langue est un feu. La langue, un monde d'iniquité, est établie parmi nos membres ; c'est elle qui souille tout le corps, et enflamme tout le cours de la nature, et est enflammée par la géhenne. Car toute espèce de bêtes sauvages et d'oiseaux, de reptiles et d'animaux marins, se dompte et a été domptée par l'espèce humaine ; mais pour la langue, aucun des hommes ne peut la dompter, c'est un mal désordonné, plein d'un venin mortel. Par elle nous bénissons le Seigneur et Père, et par elle nous maudissons les hommes faits à la ressemblance de Dieu ; de la même bouche procède la bénédiction et la malédiction. Mes frères, il ne devrait pas en être ainsi.* »

J'ai grandi et vieilli dans la vérité. Je suis sur ce chemin étroit depuis 1914. Au cours de cette période, j'ai vu beaucoup de choses étranges. J'ai même vu des hommes de Dieu jetés aux lions et dévorés. J'ai vu de fidèles anciens privés de leur ministère par de méchants commérages. Comme l'a dit Jacques : « *Mes frères, il ne devrait pas en être ainsi !* ». Les commérages ne sont jamais innocents. Ils sont toujours méchants et répréhensibles. Nous savons que la langue ne peut pas être entièrement domptée. Nous lisons, en Jacques 3 : 2 : « *Si quelqu'un ne faillit pas en paroles, celui-là est un homme parfait* ». Mais la langue peut et doit être bridée. Elle doit être tenue. Un contrôle doit être exercé. Si elle ne l'est pas, nous perdrons le Haut Appel, car Jacques 1 : 26 dit : « *Si quelqu'un pense être religieux, et qu'il ne tienne pas sa langue en bride, mais séduise son cœur, le service religieux de cet homme est vain* ».

Le fait que Daniel n'ait pas été dévoré par les lions nous rappelle le Psaume 34 : 7 : « *L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent et les délivre* ». Il est significatif que le Seigneur n'ait pas empêché Daniel d'être jeté dans la fosse aux lions. La leçon est que Dieu

ne nous protège pas toujours de la catastrophe qui nous menace. Il peut permettre que nous soyons jetés aux lions, pour ainsi dire, mais comme dans le cas de Daniel, son ange sera là. Il n'en résultera aucune blessure réelle pour la nouvelle créature. Nous sommes assurés que tout ce que nous vivons, aussi tragique que cela puisse paraître sur le moment, sera pour notre meilleur, plus élevé et éternel bien-être spirituel. Ceux qui ont la foi de revendiquer cette promesse, auront la « *paix de Dieu* ». - Philippiens 4 : 7.

Dans le récit, nous constatons que ceux qui ont conspiré pour que Daniel soit jeté aux lions ont eux-mêmes été jetés dans la même fosse. Ce principe est énoncé dans le Psaume 7 : 15, 16 : « *Il a creusé une fosse, et il l'a rendue profonde ; et il est tombé dans la fosse qu'il a faite. Le trouble qu'il avait préparé retombera sur sa tête, et sa violence descendra sur son crâne* ». Et aussi Psaume 9 : 15, 16 : « *Au filet même qu'elles ont caché, leur pied a été pris. L'Éternel s'est fait connaître par le jugement qu'il a exécuté ; le méchant est enlacé dans l'œuvre de ses mains* ». Il ne nous appartient pas d'envisager que nos ennemis soient dévorés, quand nous serons délivrés. Ce n'est pas à nous de nous réjouir de leur chute. Le Seigneur a dit : « *A moi la vengeance ; moi je rendrai, ...* » (Romains 12 : 19). Au lieu de souhaiter que nos ennemis soient dévorés, nous sommes instruits par Romains 12 : 20 : « *Si donc ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire* ». Notre attitude devrait être l'amour et la sympathie envers tout le monde, y compris ceux qui nous persécutent, nous font du tort et disent toutes sortes de mal contre nous. Étienne a donné un merveilleux exemple de cette attitude chrétienne. Alors que ses ennemis le tuaient, il priait pour eux en disant : « *Seigneur, ne leur impute point ce péché* » (Actes 7 : 60). Tout jugement et toute vengeance doivent être laissés au Seigneur.

Dans le 11<sup>ème</sup> chapitre des Hébreux, Paul parle des hommes dignes des temps anciens, des hommes de grande foi, qui ont plu à Dieu, souffrant et endurant beaucoup de choses afin d'obtenir une meilleure résurrection. Le 33<sup>ème</sup> verset évoque Daniel : « *Qui par la foi subjuguèrent des royaumes* ». Il fut élevé à une position de dirigeant, d'abord à Babylone et ensuite en Médo-Perse. Il a « *exercé la justice* » ou, comme le dit Moffatt, « *administré la justice* ». C'est l'administration juste de Daniel qui a rendu ses ennemis furieux. « *Il a obtenu des promesses* ». Par sa fidélité inébranlable, Daniel a obtenu la promesse faite par Dieu à Israël. En Deutéronome 28 : 7 nous lisons : « *L'Éternel fera que tes ennemis qui s'élèveront contre toi, seront battus devant toi ; ils sortiront contre toi par un chemin, et par sept chemins ils fuiront devant toi* ». « *Il a fermé la gueule des lions* ». Quelle vive émotion, quand on pense à ces grands fauves rendus inoffensifs devant Daniel, et quand on réalise

que le même Dieu veille sur nous !

Nous lisons dans le Psaume 45 : 16 : « *Au lieu de tes pères, tu auras tes fils ; tu les établiras pour princes dans tout le pays* ». Quel merveilleux « *prince* » fera Daniel avec sa sagesse, son intégrité et son expérience du pouvoir ! Avec d'autres Anciens Dignes, il continuera à administrer la justice, dans ce glorieux Royaume messianique qu'il attendait et dont il parlait à Darius, et dont il est écrit en Jérémie 23 : 5 : « *Voici que les jours viennent, dit l'Éternel, et je susciterai à David un Germe juste ; et il règnera en roi et prospérera, et exercera le jugement et la justice dans le pays* ». Daniel se sentira tout à fait chez lui dans ce Royaume !

Fr. R.S. SEKLEMIAN - décédé en 1984 - (USA)

[Retour au sommaire](#)